

À l'attention de
Madame la Dasen, Christelle Gautherot
Madame la Dasen adjointe, Florence Mary

À Paris, le 20 février 2023

Objet : formations EAFC le samedi matin

Madame la Dasen, Madame la Dasen adjointe,

Le SNUipp-FSU souhaite vous alerter suite aux remontées de nombreux-ses collègues à propos de formations qui auront lieu le samedi (11 mars, 23 mars ou 1^{er} avril) dans le cadre de l'EAFC.

Les collègues se sont inscrit-es à ces formations en début d'année sans avoir d'information sur les lieux, dates et horaires. La surprise a donc été générale quand ils et elles ont appris le 16 février que l'une d'elle, en plus des mercredis après-midi, aurait lieu un samedi matin. Le SNUipp-FSU maintient sa position évoquée lors du groupe de travail du 2 février : les journées de formation doivent se tenir sur temps scolaire et être remplacées. Il est inadmissible de convoquer des collègues un samedi ou pire comme nous avons pu l'entendre au groupe de travail, pendant les vacances. En définitive, une grande majorité de collègues ne pourra pas se rendre à ces formations si elles ont lieu le samedi, même en étant prévenu-es à l'avance. Les enseignant-es ne peuvent travailler 6 jours sur 7. Dans un tel cadre, qu'en est-il du droit à la formation continue des enseignant-es ?

Nous demandons à ce que les formations prévues les samedis soient reportées en semaine sur temps scolaire, dans la mesure du possible.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames, notre profond attachement au service public d'éducation.

Audrey Bourlet de la Vallée et Léa de Boisseuil
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU Paris